

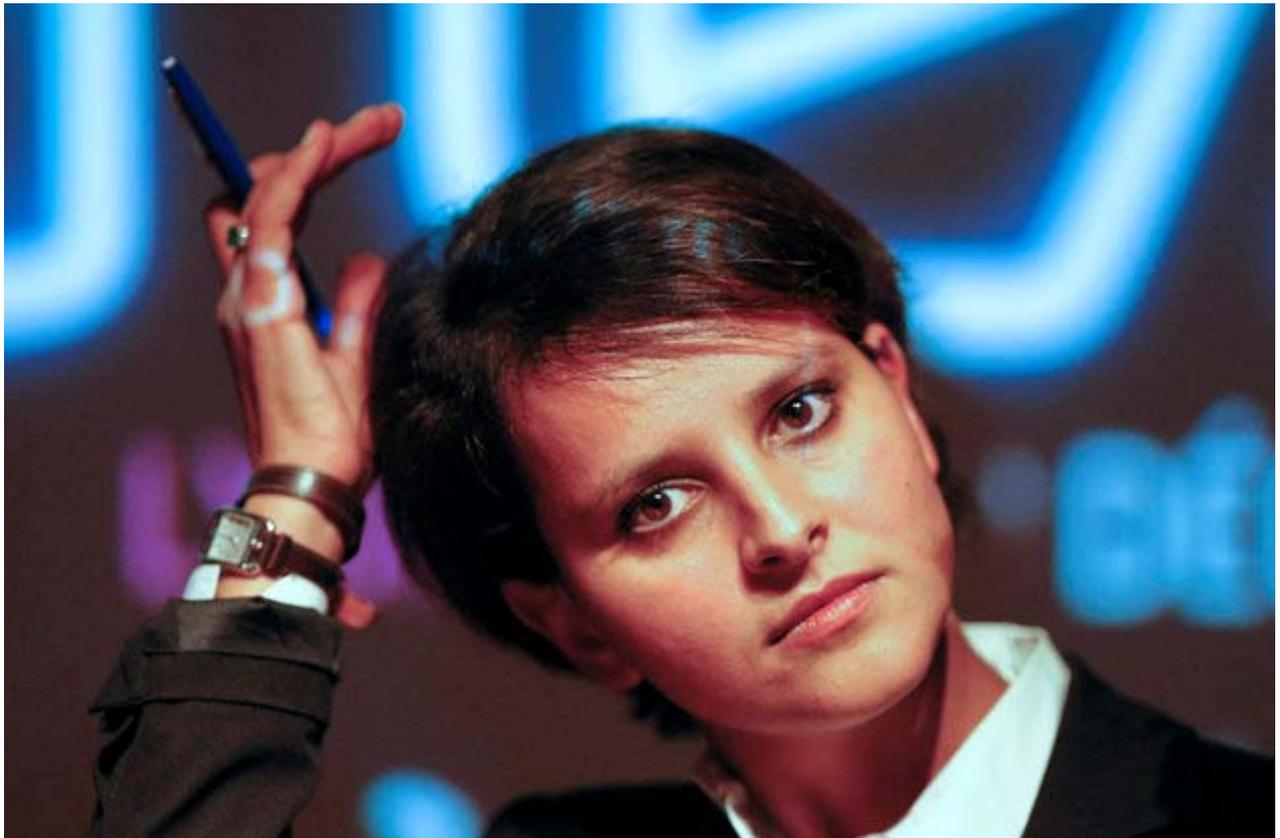
- [Infos](#)
- >
- [France](#)

Belkacem veut abolir la prostitution

Par **GS avec AFP**

Publié le 24 juin 2012 à 15h36 Mis à jour le 25 juin 2012 à 07h18

-
-
-



La ministre des Droits des femmes Najat Vallaud-Belkacem assure que la prostitution doit "disparaître", appelant le gouvernement à "se donner les moyens" de l'abolir. © REUTERS/Robert Pratta

La ministre des Droits des femmes compte organiser une "conférence de consensus".

La ministre des Droits des femmes [Najat Vallaud-Belkacem relance dans le *Journal du Dimanche* le débat sur le statut pénal de la prostitution](#). "La question n'est pas de savoir si nous voulons abolir [la prostitution](#), la réponse est oui. Mais de nous donner les moyens de le faire, a déclaré la ministre. Mon objectif, comme celui du PS, c'est de voir la prostitution disparaître."

Un homme sur huit

Actuellement, [recourir à une personne prostituée n'est pas un délit en France](#). Depuis 2003, la loi française punit le racolage passif, c'est-à-dire celui exercé par la personne prostituée sur la voie publique, de deux mois d'emprisonnement et de 3.750 euros d'amende.

Ce texte est dans les faits peu appliqué et ne prévoit rien contre les clients. D'après une récente enquête du [Mouvement du Nid](#), un homme sur huit a déjà eu recours à une prestation sexuelle tarifée.

Durant la campagne, François Hollande avait annoncé son intention de supprimer ce délit de racolage passif qui "conduit à repousser la prostitution dans des zones peu accessibles pour les associations". Quant à la pénalisation des clients, "la réflexion doit être ouverte", avait-il ajouté, expliquant que "disposer

librement du corps d'une autre personne" contre paiement était "dans les textes internationaux une atteinte aux droits humains".

Selon diverses estimations, environ 20.000 personnes se prostituent en France, dont 70 à 80% de femmes et 80% d'étrangers (Balkans, Afrique, Amérique du Sud, Chine). Plusieurs associations pensent toutefois que ce chiffre est sous-évalué.

"Un chantier de long terme"

"Je ne suis pas naïve, je sais que ce sera un chantier de long terme", précise Najat Vallaud-Belkacem en expliquant que la "position abolitionniste" du PS est "le fruit d'une réflexion tirant les leçons des insuffisances des dispositifs actuels".

L'abolitionnisme divise les associations et se heurte à l'opposition des prostitué(e)s indépendants, qui jugent que cela mettrait en danger leur subsistance et leur sécurité en les poussant vers plus de clandestinité. Mais selon Guy Geoffroy, le député PS à l'origine d'une résolution parlementaire de 2011 préconisant de pénaliser les clients, "neuf personnes prostituées sur dix sont victimes de la traite des êtres humains".

Rappelant le vote de la résolution, Najat Vallaud-Belkacem assure dans le *JDD* que le ministre de l'Intérieur Manuel Valls et elle "ne resteront pas inactifs sur cette question". "Pour tirer toutes les conséquences de la résolution de l'Assemblée nationale, nous organiserons une conférence de consensus", ajoute-t-elle sans plus de précision.

Le nombre de prostitués a doublé dans le Bois de Boulogne

La pénalisation des clients sur le modèle de ce qui se pratique en Suède depuis 1999, avait également été défendue l'an passé par Roselyne Bachelot, alors ministre de la Santé, pour qui "il n'existe pas de prostitution libre, choisie ou consentie".

Cette semaine, le préfet de police de Paris Bernard Boucault a déclaré que le nombre de personnes faisant commerce de leur corps avait doublé en 2011 dans le Bois de Boulogne, haut-lieu de la prostitution parisienne. Cette augmentation s'explique notamment par l'afflux de jeunes femmes roumaines ou bulgares, exploitées par des réseaux de proxénétisme, selon les associations.